STUCKANGE

Bulletin municipal 2ème semestre 2023







SOMMAIRE

3	Réalisation d'une fresque à l'école
4-5	Travaux
6	Sécurité routière - Limitation de vitesse
7	Vidéoprotection - Police municipale Citoyen référent
8-9	PLU
10-11	Fête patronale
12-13-14-15	Périscolaire - Ecole
16	Repas des aînés - Paniers gourmands
17	Naissance - Mariage - Nécrologie
18-19	Associations
20	Soirées pour rire
21	Saint Nicolas
22	Recensement - Géocoeur
23	Snack - Comportementaliste félin
24-25	CCAM Déchets
26	Règlementations
27	Agenda
28	Démarches administratives

Bulletin municipal
2ème semestre 2023

Contact
Tél : 03 82 56 90 81
ou par email :
mairie@mairie-stuckange.fr
www.mairie-stuckange.fr

Conception municipale
Corinne ANTOINE,
Adjointe à la communication

Photos et images libres de droit

Impression :
A2DV Numérique
Florange
03 82 82 53 10

VOEUX DU MAIRE



Chers Stuckangeois,

En cette nouvelle année, je tiens tout d'abord à vous adresser mes vœux les plus sincères.
Que 2024 soit pleine de joie, de réussite et de bonheur pour chacun d'entre vous.

De nombreux projets ont été réalisés au cours de ces derniers mois, notamment l'enfouissement des réseaux aériens qui a pu causer quelques gênes mais nous avons entrepris ces travaux dans le but d'améliorer l'infrastructure de notre commune et de rendre notre quotidien plus agréable à tous.

Vous le constatez, Stuckange est sans cesse en mouvement, avec comme objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyens de notre village.

Avec le soutien de l'Etat, le Département et la Région qui subventionneront nos projets, des investissements seront réalisés pour augmenter notre système de vidéosurveillance actuel. Nous œuvrons aussi pour avoir une police intercommunale et promouvoir des initiatives de prévention car la sécurité de chacun d'entre vous demeure une priorité majeure pour l'équipe municipale.

Par ailleurs, nous sommes pleinement conscients des enjeux environnementaux qui impactent notre quotidien. La transition écologique et énergétique est donc au cœur de nos préoccupations. Des projets d'aménagement paysager, de promotion des énergies renouvelables et de réduction des déchets verront le jour, dans le cadre des subventions au titre du Fonds Vert.

En ce qui concerne les déchets, grâce aux efforts collectifs, il a été constaté une diminution des tonnages d'ordures ménagères de 28% et une augmentation des tonnages des recyclables de 21%. On peut s'en féliciter, mais il faut continuer à jeter moins et bien trier.

J'en profite pour remercier les élus qui m'entourent pour leur investissement au sein de la vie municipale ainsi que le personnel communal qui se donne pleinement, au quotidien, dans sa mission de service public.
Merci aux associations qui font vivre le village et à tous les bénévoles ainsi que les enseignantes pour leur travail auprès des enfants.

Je vous remercie pour votre soutien et votre engagement envers notre commune.
Ensemble, nous pouvons continuer à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre, où la solidarité et le partage sont des valeurs fondamentales.

Excellente année à tous !

Le Maire, Olivier SEGURA
Assesseur à la CCAM
Assesseur au SMITU

REALISATION D'UNE FRESQUE A L'ECOLE



La Municipalité souhaitait égayer le hall d'entrée de l'école en apportant quelques touches de couleurs.

C'est pourquoi, durant le mois d'août, **Lise-Marie Moyen, Graphiste Illustratrice**, domiciliée dans la commune, a transformé le mur en dessinant une « fresque à histoires » pour que les enfants puissent laisser libre cours à leur imagination.

Environ **70 heures de travail** ont été nécessaires pour ce superbe projet.

Enfants et institutrices ont donc découvert avec admiration ce magnifique chef d'œuvre à la rentrée scolaire.









Chaque classe a aussi pu discuter avec Lise-Marie qui a répondu avec gentillesse aux nombreuses questions posées par les enfants visiblement très intéressés par son œuvre et la peinture.

« Comment est-elle devenue artiste ? Quelles études ? Comment lui est venue l'idée des personnages ? Quelle peinture a-t-elle utilisée ?.... »

Espérons que cette rencontre leur donne envie de dessiner et qu'ils se découvriront une passion pour l'art !

NOUVEAUX AMENAGEMENTS POUR L'ECOLE



La Municipalité a fait installer 8 bancs dans la cour de récréation de l'Ecole des Mésanges,
4 pour la maternelle et 4 pour l'élémentaire.

COLOMBARIUM

Face à une demande grandissante, nous avons contacté la Marbrerie Battavoine de Thionville qui a mis en place un colombarium avec 2 édifices composés de 6 cases chacun, au cimetière route de Reinange.

Vous trouverez toutes les informations concernant le mode de fonctionnement et les tarifs de concession en mairie.

La haie du fond, étant en piteux état, a été arrachée et un embellissement des espaces verts autour est prévu.



RELAMPING SALLE POLYVALENTE



La Sté ELECTROSERVICE de Bertrange a procédé au remplacement de tous les luminaires de la salle par du LED
(les tubes fluorescents, les ampoules des projecteurs, les blocs d'ambiance) permettant des économies d'énergie.

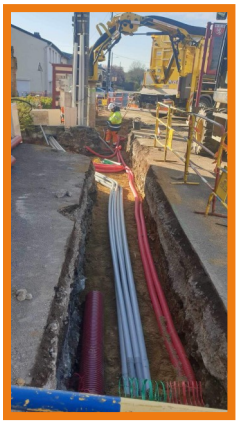
Patrice DOLLEZ, conseiller délégué aux travaux, a installé plusieurs interrupteurs détecteurs de mouvement pour éviter que les lumières restent allumées sans arrêt.

CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE

Pour continuer dans l'économie d'énergie, et suite aux conseils de Patrice DOLLEZ**,** la température des radiateurs de la salle sera régulée par des robinets thermostatiques couplés avec un thermostat d'ambiance, pour permettre d'avoir une chaleur constante et sans exagération dans chaque salle.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX





Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (fibre, télécommunications, réseau électrique Enedis et éclairage public) réalisés par la Sté ELRES, rue Nationale et Impasse des Vergers, sont terminés.

C'est, certes, un investissement coûteux mais ce procédé contribue, en effaçant lignes et câbles aériens, à l'embellissement indéniable du secteur et permet de protéger les réseaux en cas de tempêtes ou d'intempéries.

Merci au Conseiller Guy Bonnaire qui a surveillé de près le déroulement des travaux par sa présence quotidienne sur le chantier.

L'éclairage public est 100 % à LED

AMENAGEMENTS DE VOIRIE



Les travaux entrepris par EUROVIA, rue Nationale, ont permis de rénover les trottoirs et d'en élargir certains aux normes PMR, pour que les piétons puissent circuler en toute sécurité.

L'Adjoint, Hervé Gennevois, a veillé à la bonne exécution des travaux.





Cela a permis aussi d'augmenter les possibilités de stationnement dont certaines places avec un revêtement drainant.

Enfin, des aménagements paysagers avec la plantation d'arbres sont prévus afin d'embellir cette route et d'améliorer le cadre de vie

Lorsque la météo le permettra, l'entreprise Signature pourra faire le marquage au sol des places de parking ainsi que les nouveaux passages piétons.

SECURITE ROUTIERE

La sécurité des usagers de la route et des piétons est l'une des priorités de la municipalité.

Des vitesses excessives et des incivilités routières sont constatées régulièrement dans toute la commune, et encore plus sur la RD 61 où les grandes lignes droites sont considérées comme des pistes de courses.

Nous avons donc décidé d'installer deux plateaux surélevés entre le carrefour rue des Lilas / Nationale et à l'entrée du lotissement La Sapinière.

Ces plateaux ralentiront la circulation des véhicules et contribueront à la sécurité des piétons et des cyclistes.



MOINS DE VITESSE, PLUS DE SECURITE

LIMITATION DE VITESSE



Depuis le 18 décembre 2023, la vitesse maximale autorisée, dans toute la commune, est limitée à 30km/h, compte tenu de la vitesse excessive de certains et pour être en cohérence avec tous les dispositifs installés dans les rues du village.

Cette limitation à 30 km/h permet de renforcer la sécurité de tous, en particulier des piétons.

C'est aussi une action en faveur de la baisse des nuisances sonores aux abords des voies de circulation.

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

LE SITE WEB SECURISE ET 100% GRATUIT

Voisinsvigilants.org met en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages et améliorer leur cadre de vie de manière simple et gratuite.

Pour info
Dernièrement, un voisin a empêché les cambrioleurs d'entrer dans une maison sur Stuckange.



ET SI VOUS DEVENIEZ VOISIN VIGILANT

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

MOINS 40% DE CAMBRIOLAGES PAR AN*
*Chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur

POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET AMELIORER LE CADRE DE VIE

- Je me rends sur le site www.voisinsvigilants.org
- Je saisis mon adresse postale et mon adresse mail
- Je rejoins la communauté « voisins vigilants » de mon quartier
- J'alerte ou je suis alerté par SMS dès qu'un évènement se produit dans mon quartier

VIDEOPROTECTION

L'une des priorités d'un Maire, c'est d'assurer la sécurité des biens et des personnes de sa commune.
Elle correspond d'ailleurs aux attentes légitimes des concitoyens.

Il y a déjà 3 ans, nous avions lancé un programme de déploiement de caméras de vidéoprotection autour de l'école, de l'aire de jeux et de la salle. Ce système de caméras, relié à un serveur sécurisé, est très utile aux services de la gendarmerie pour leurs enquêtes.



Nous envisageons d'élargir ce dispositif de 7 caméras supplémentaires pour couvrir au mieux les grands axes du village (rue Nationale, rue de la Liberté, rue des Lilas).

Espérons que cela permettra de dissuader les actes de vandalisme et de faciliter l'identification des auteurs d'infractions.

POLICE MUNICIPALE



Une police municipale intercommunale existe déjà actuellement dans plusieurs communes de l'Arc mosellan, avec des résultats très satisfaisants.

Des discussions sont en cours et nous espérons pouvoir rejoindre un nouveau dispositif créé par 6 communes.

Son action, fondée sur la prévention et la proximité, amène la Police Municipale Intercommunale a être présente sur le terrain. Pour sanctionner, lorsque cela s'avère nécessaire, mais surtout pour rassurer, prévenir, échanger, sensibiliser, veiller sur l'espace public, assurer la tranquillité… elle joue ainsi un véritable rôle de facilitateur au service des Maires et de la population.

CITOYEN REFERENT

En collaboration avec la Gendarmerie de Guénange, nous allons également mettre en place très prochainement un dispositif de participation citoyenne entre les forces de l'ordre, les élus et la population afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Il s'agit pour des citoyens volontaires, référents de quartier, d'alerter rapidement les services de gendarmerie des faits ou évènements suspects, de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils seront vos interlocuteurs, en matière de sécurité dans votre quartier.

C'est également un moyen d'être attentif à son environnement quotidien et solidaire envers son prochain, d'apaiser certaines tensions dans son quartier et d'inciter au civisme, ainsi que de veiller à la tranquillité publique et au respect des règles de la vie en commun.

Afin d'expliquer ce dispositif, une réunion publique sera prévue avec la Gendarmerie.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Depuis quelques mois déjà se prépare la révision du PLU.

Une enquête a d'abord été réalisée auprès de tous les habitants afin de recueillir vos avis puis quelques volontaires ont participé à un atelier concernant l'élaboration du PLU.





RL du 6/9/23

Stuckange

Plan local d'urbanisme : un atelier sur le futur quartier



Les participants ont été confrontés à la tâche d'un aménageur, avec ses contraintes.

Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), douze Stuckangeois ont participé à un atelier sur le futur quartier. Il s'agissait, pour eux, de déterminer l'implantation des rues, petits collectifs, maisons, commerces sur une zone définie et avec certaines contraintes.

Débutée en avril 2022, la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) est entrée dans sa phase active. Les Stuckangeois ont été invités à participer à un atelier sur la *future* commune, telle qu'elle leur apparaît.

Suite à l'enquête réalisée auprès des habitants en mars dernier, et à laquelle ont répondu 163 personnes, il leur était proposé de participer activement au projet. Parmi les volontaires, douze se sont rendus disponibles pour prendre part à un atelier avec pour objectif de définir les réalisations du futur quartier en tenant compte du bilan de l'enquête et des grandes orientations choisies.

Après avoir expliqué les enjeux du PLU, le maire, Olivier Ségura, a défini la future zone où il espère voir naître le nouveau quartier.

Sandie Barbu, de l'agence Skape, a d'abord donné des explications sur les règles législatives, en particulier sur l'artificialisation des sols et la réduction de la consommation énergétique. Puis elle a expliqué le rôle des participants : grâce à des petites maisons en bois, de la colle et du papier, il s'agissait de déterminer l'implantation des rues, petits collectifs, maisons, commerces sur la zone définie. Répartis en trois ateliers autonomes, les volontaires se sont mis à la tâche.

Au final, les trois propositions étaient sensiblement identiques, avec un mélange de petits collectifs, de maisons individuelles, de locaux spécifiques pour personnes âgées et, bien sûr, de commerces.

Réunion publique le 13 septembre

Une réunion publique de présentation du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) aura lieu mercredi 13 septembre, à 19 h 30, à la salle socioculturelle. Tous les Stuckangeois y sont invités.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Les Stuckangeois ont ensuite été invités mercredi 13 septembre à la première réunion publique de présentation de l'avancement de la procédure de révision générale du PLU durant laquelle une quarantaine de personnes a pu appréhender le PADD de Stuckange, véritable clé de voute pour le document d'urbanisme.



Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, qui définit les grandes orientations de développement pour les 10 à 20 prochaines années, a été présenté et les enjeux retenus pour élaborer les pièces réglementaires du PLU ont été détaillés.

Dans le contexte de résilience par rapport à nos consommations pour la préservation de nos ressources, ce sont 11 grandes orientations réparties en 3 chapitres qui ont été retenues pour l'avenir de Stuckange.

De nombreuses questions ont été soulevées concernant l'avenir de Stuckange et nous vous remercions pour votre participation.



Nous avons pris note de toutes les interrogations soulevées et nous vous rappelons qu'un cahier de concertation destiné à recevoir vos observations, remarques ou questions est à votre disposition en mairie aux horaires d'ouverture. Vous pouvez également nous en faire part par courrier ou mail.

Le document présenté lors de cette réunion est consultable en ligne ainsi que les documents d'études tels que la présentation du diagnostic et la synthèse de l'enquête citoyenne à laquelle vous avez été nombreux à répondre.

Lien de consultation des documents :

http://www.mairie-stuckange.fr/la-commune/urbanisme/plu/

Une 2ème réunion publique aura lieu en 2024 pour présenter la traduction de ces grandes orientations à travers les pièces opposables du PLU et détaillera les droits à construire sur le territoire.

FETE PATRONALE

Les 9 et 10 septembre, après 3 ans d'absence, la municipalité en partenariat avec les associations APE des Mésanges, SLS et Jardins de Gaïa avait organisé la fête patronale, une tradition qui permet de réunir les Stuckangeois.

Malgré la chaleur écrasante, cet évènement a attiré de nombreux visiteurs et l'ambiance était à la fête.

La piste de danse n'a pas désempli grâce aux talents des chanteuses ISA et SEV, de DJ KLEM et du Groupe STANDING. Le feu d'artifice, haut en couleurs, a illuminé le ciel.

Les bénéfices récoltés ont été partagés entre les 3 associations participantes.

Nous remercions tous les intervenants qui ont permis la réussite de ce week-end festif, Structures gonflables 57, Jean-Eric Martin (artificier), Fanfare de Bertrange, Christelle et Alvaro (Zumba).

Merci aussi, aux bénévoles, aux ouvriers communaux, aux associations, à l'équipe municipale, pour leur implication et leur dévouement.

Merci aux Stuckangeois venus très nombreux, pour votre bonne humeur, pour tous vos compliments et vos retours positifs.

Merci à tous les sponsors Eurovia, Knauf, Elres Réseaux, Jean-Luc Bitard Géomètre Expert.

On vous donne rendez-vous en septembre prochain.









FETE PATRONALE

















PERISCOLAIRE



Depuis septembre, 2 nouveaux agents de restauration scolaire et de propreté du chantier d'insertion de la CCAM ont à nouveau rejoint l'équipe du périscolaire.

Afin d'accueillir la venue du grand St Nicolas, les petits lutins ont fabriqué de jolis bricolages afin de décorer quelques sapins du village mais aussi une petite décoration à ramener chez soi.



Pour le bon fonctionnement du périscolaire, merci de vérifier que les inscriptions sont faites correctement et d'en avertir votre enfant.

Pour inscrire votre enfant, un seul numéro le 07 83 91 59 71
Ne pas appeler « l'école » pour faire les inscriptions par l'intermédiaire de l'enseignante.

ECOLE DES MÉSANGES

Effectifs de la rentrée 2023
149 enfants ont fait leur rentrée, répartis dans 6 classes
(2 classes en maternelle et 4 classes en élémentaire)

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2024

Pour la rentrée prochaine, d'après un sondage, environ 17 enfants sont attendus en PS et 16 CM2 vont partir (chiffres à confirmer).

L'inscription effective des enfants nés en 2021, entrant en petite section, aura lieu courant février. La Mairie vous avertira par mail.
Dès réception, veuillez prendre rdv avec la directrice, Mme KILL.

Pour toute question, s'adresser à la Directrice, de préférence les vendredis,
Soit par mail **ce.0573160@ac-nancy-metz.fr** soit par tél au **03 82 90 57 46**

Documents à fournir :

- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant avec vaccinations à jour
- justificatif de domicile

RENTRÉE 2024

LUNDI 2 SEPTEMBRE

CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 105è anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre a été célébré à Stuckange, avec la participation des élèves accompagnés de leurs enseignantes.

La transmission de la mémoire est l'une des missions de l'école.
C'est pourquoi, l'Ecole des Mésanges a organisé cette cérémonie en hommage aux combattants et aux victimes de la 1ère Guerre mondiale.

Après le discours de M. le Maire, le 1er Adjoint Cédric Fradella a lu le message officiel de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la mémoire.

Puis, les enfants ont lu quelques textes et chanté en chœur La Marseillaise, entourés de l'équipe municipale.

La cérémonie s'est clôturée autour du verre républicain.

Tous les Stuckangeois peuvent se joindre à ce moment solennel.

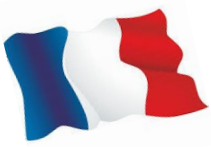














SORTIE DES CM1 / CM2 À METZ

Dans le cadre de la journée du patrimoine, les élèves de CM1/CM2 se sont rendus, le 15 septembre dernier, dans la ville de Metz, en compagnie de leurs maitresses, Mme KILL et Mme PAIX.



Au programme :

visite guidée de la porte des Allemands, visite de la cathédrale, promenade dans les rues de Metz avec un arrêt à la Place St Louis, où les élèves ont réalisé de nombreuses observations en lien avec le Moyen Age, devant la place de la Comédie, etc…



La visite s'est achevée devant l'une des plus anciennes églises de France, St Pierre aux Nonnains.

Une journée riche en découvertes !

ST NICOLAS A L'ECOLE

Comme chaque année, St Nicolas a fait l'honneur aux enfants de se rendre dans les 6 classes pour distribuer friandises et petits cadeaux.

C'est en chansons que les enfants l'ont accueilli avec bonheur et l'ont chaleureusement remercié.













SORTIE DE CLASSES EN FORÊT



Le 26 septembre, la classe de CP et les 2 classes de CE1/CE2 se sont rendues dans la forêt pour y observer la faune et la flore de nos régions en automne.

Tous les enfants sont rentrés ravis, les paniers remplis de leurs trouvailles.

TELETHON 2023

Dans le cadre du Téléthon 2023, la caravane cycliste de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de Moselle a sillonné les routes de Moselle pendant 2 jours et parcouru 240 kms, afin de récolter des dons au profit de la recherche médicale et de la lutte contre les maladies rares.

Le 8 décembre, la caravane a fait une petite halte à Stuckange, devant l'Ecole des Mésanges, accompagnée de James, 8 ans, ambassadeur de la Moselle cette année.

Les 4 classes de l'élémentaire sont sorties pour les voir passer.



Parmi les cyclistes, notons la présence de Jordane PITTET, (parent d'élève et pompier professionnel) ainsi que Cyrille FRACCARO (parent).

M. PITTET avait au préalable sensibilisé les enfants de l'élémentaire à l'action du téléthon. Il leur a expliqué ce qu'est l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Il leur a également parlé de James atteint de myopathie.



Un appel aux dons a donc été lancé au sein de l'école. Une tirelire a été mise en place dans chaque classe et un chèque de 378,22 € a été remis à la caravane lors de son passage.

Les enseignantes remercient chaleureusement les petits donateurs, ainsi que leurs parents.



REPAS DES AINES



Dimanche 19 novembre, l'équipe municipale et l'ensemble des membres du CCAS ont accueilli les seniors pour célébrer le repas annuel, dédié aux aînés ; l'occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité dans une ambiance joyeuse.



Même M. Melchior, citoyen d'honneur et bientôt centenaire, avait fait le déplacement.

Cet évènement a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur le doyen du village, M. Brunet 92 ans, et d'avoir une pensée pour notre doyenne, Mme Bich 92 ans, qui n'a pu venir au repas.

Le Maire, Olivier Segura, s'est déplacé de table en table en prenant le temps d'écouter les anciens.



Cette journée, organisée par Marie Gennevois, responsable du CCAS et toute son équipe, a suscité une grande satisfaction parmi tous les participants.

PANIERS GOURMANDS



Comme chaque année, le CCAS laisse le choix aux anciens de 65 ans et plus entre un colis gourmand ou un repas selon leur préférence.

Et c'est dans la bonne humeur que, jeudi 23 novembre, les membres du CCAS ont offert aux seniors les paniers gourmands remplis de friandises, terrines, vin.

GOUTERS DU CCAS

Chaque dernier mardi du mois a lieu le CAFE/KLATSCH du CCAS, à la salle polyvalente, de 14h à 17h.

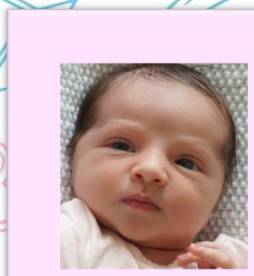
Ce moment, très convivial et fort apprécié, permet de se retrouver pour se détendre, papoter, jouer…le tout dans la bonne humeur.

Vous retrouverez toutes les dates des prochains goûters, avant la trêve estivale, en page 27.

NAISSANCES



Victoire, le 6 mai



Charlie, le 28 juin



Hugo, le 9 septembre



Maël, le 19 septembre



Louise, le 8 octobre



Charlotte , le 12 octobre

Seymen, le 7 janvier
Alizée, le 21 mars
Noé, le 21 juin
Jade, le 24 septembre

Maé, le 27 janvier
Camille, le 15 mai
Vadym, le 3 septembre
Méline, le 9 octobre

Chiara, le 12 mars
Amélia, le 7 juin
Ambre, le 24 septembre
Kamélia, le 24 octobre

MARIAGES



Laetitia et Damien



Noémie et Morgan



David et Hélène



Ophélie et Alexis

Céline et Erkan

Souleima et Rémy

NECROLOGIE

Henri BERNARD	le 4 janvier 2023
Yvette GERMAIN	le 18 janvier 2023
Lucie WEILER	le 25 février 2023
Jeanne FOLTZ	le 25 mars 2023
Rafaël MAZAGRAN	le 24 mai 2023
Jacques ZANCANARO	le 24 septembre 2023
Jean-Pierre BERTHIER	le 2 novembre 2023
Fernand BIEGEL	le 3 décembre 2023
Claudette SALZINGER	le 13 décembre 2023

APE (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole des Mésanges)

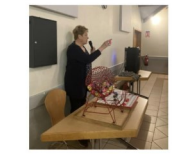
Après la trêve estivale, les bénévoles de l'APE ont enchaîné pas moins de 8 évènements depuis la rentrée :

* **9 & 10 septembre,** sous un soleil de plomb, la FETE PATRONALE, inter associations, a battu son plein.
* **26 septembre**, à l'issue de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, le pot de l'amitié a été offert aux participants et 2 nouveaux parents se sont manifestés suite à l'annonce du passage de relais à une nouvelle équipe, fin juin 2024.
* **4 & 5 novembre**, se sont tenues la soirée LOTO et la BOURSE AUX JOUETS.
* **1er décembre**, à l'initiative de la commune, les festivités de ST NICOLAS, inter associations, avec la participation de l'école et des maîtresses ont à nouveau animé le village.
* **2 décembre**, avait lieu le REPAS DES BÉNÉVOLES ayant contribué à l'organisation du week-end de la fête patronale.
* **10 décembre**, s'est tenue la 6ème édition du MARCHÉ DE NOËL DES ARTISANS CREATEURS ET PRODUCTEURS. La bonne humeur et la convivialité étaient au rdv malgré une fréquentation trop timide.

Vif succès pour la tombola de Noël avec plus de 1200 tickets vendus cette année !

Un grand bravo à tous les enfants, leurs parents, les bénévoles APE et à tous les participants à la tombola de Noël.

Cette année, en plus des lots offerts par les exposants, c'est un lot exceptionnel de **750€** (carte cadeau Carrefour), remporté par une dame d'Hayange. Un grand merci à nos 4 entreprises sponsor pour leur énorme contribution ayant permis de jouer les bonnes étoiles auprès de l'heureuse gagnante.






Cette année, pour les 149 élèves de l'école, l'APE a de nouveau annoncé sa participation de **40€** par élève (sous forme de subvention au voyage et sorties scolaires).



La solidarité était de nouveau de mise et le public au rdv pour remplir le point de collecte de boîtes de Noël pour les plus démunis. MERCI encore pour eux.
Les 96 paquets collectés par l'APE ont été remis à l'association yussoise ARYC qui les distribue à l'association A.T.H.E.N.E.S (en faveur d'enfants et d'adultes dans le besoin), aux foyers de femmes violentées de Thionville et Metz.

Un grand merci à tous ceux qui soutiennent nos actions : les bénévoles pour leur aide si précieuse, la commune, l'école, les maîtresses, les entreprises sponsors, nos partenaires (Yolande et Père Noël).
Merci également à tous les participants ayant répondu présents ou contribués aux évènements de cette fin d'année !

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une très belle année 2024.

Contact : 06 27 02 74 78
apedesmesanges@yahoo.fr
Facebook : APE des Mésanges Stuckange

LES JARDINS DE GAÏA - STUCKANGE



Pour notre première année, la récolte dans les jardins a été abondante, **650kgs de légumes.**
De nouvelles parcelles ont été créées et il n'en reste que très peu de disponibles.
Les petits loulous de la micro-crèche Nid'abeilles sont venus visiter les jardins et admirer les citrouilles d'Alain.
Une vente de terreau a été organisée et vous avez été nombreux à être intéressés. Nous renouvèlerons l'opération.



Pour 2024, nous envisageons la construction d'une serre, la création d'une mare biodiversité et nous relançons le troc de plants et de graines, vous pourrez également en acheter. Un petit marché, avec des artisans locaux, vous sera également proposé.

5 MAI 2024
TROC DE PLANTS

Merci aux bénévoles, aux associations APE, SLS et A.L.I.C.E pour ces beaux moments de partage lors de notre participation à la fête patronale et la St Nicolas, à la mairie, et nos généreux donateurs.

Contact : lesjardinsdegaia-stuckange@hotmail.com *Facebook : Les jardins de Gaïa - Stuckange*

SLS (Sports et Loisirs Stuckange)



Le 1er octobre a eu lieu le Concert avec Cristina Clichici et 2 solistes moldaves en la chapelle de Stuckange.
Elles ont interprété des chants lyriques et des grands classiques liturgiques.
Chanteuses et pianistes ont été longuement ovationnées par le public venu nombreux.



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants assistent au cours de théâtre du mercredi après-midi dans la salle polyvalente.
Les autres activités enfants, gym et zumba, ont aussi beaucoup de succès.
SLS rappelle qu'un cours de yoga enfant est proposé, depuis la rentrée de septembre, le lundi de 17h à 18h.
Les activités adultes et enfants sont multiples et vous accueillent toute l'année (voir panneau d'affichage à l'entrée de la salle).

Contact : 06 71 44 80 91 - contact@slstuckange.fr
Facebook : https://www.facebook.com/Sports-Loisirs-Stuckange-SLS-111468473734661/

A.L.I.C.E

- **16 novembre,** Soirée Beaujolais avec un nouveau concept buffet marché du terroir qui fut une belle réussite.
- **1er décembre,** St Nicolas, organisé par la Municipalité, avec la participation des associations de Stuckange.
- **9 décembre,** Belle journée pleine de surprises aux Marchés de Noël de Koblenz et Cochem, avec, dans le bus du retour, le Père Noël.

Un voyage en Venestrie (Venise, Croatie, Slovénie) est prévu du 28 mai au 3 juin.
Renseignements au 06.62.02.59.75





Merci à tous et toutes pour votre participation.
ALICE vous souhaite une belle année.

Facebook : Association de Loisir Inter CommunalE Stuckange

SOIREE JUSTE POUR RIRE



Vendredi 17 novembre, **DOUG LE FRISE,** humoriste de talent s'est déplacé à Stuckange pour nous présenter son spectacle « **Jusqu'à aujourd'hui** ».

Avec beaucoup d'humour et d'émotion, il a retracé son enfance, son adoption, le lien avec ses parents, les difficultés qu'ils ont dû surmonter, sa nouvelle vie de couple.

Il a réussi à emporter le public dans son univers, à faire pleurer de rire.

Une 1ère partie réussie également pour **GUILLAUME MATHECO**.

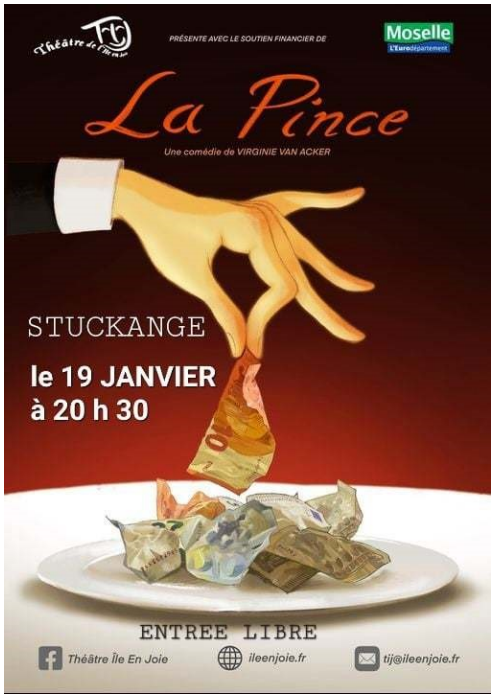


https://www.facebook.com/Dougofficiel

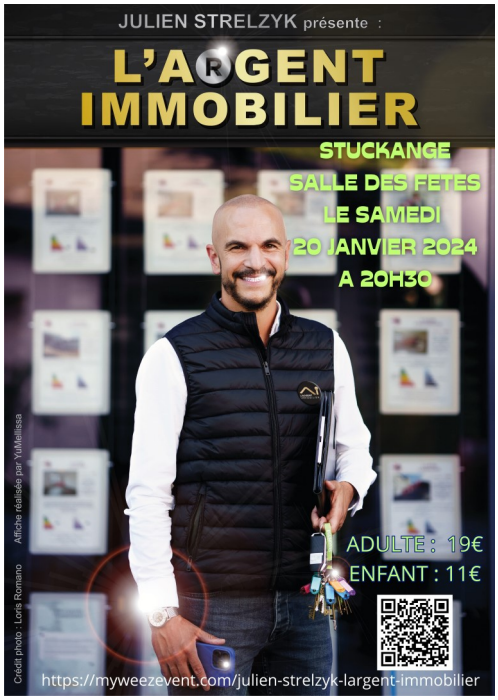


https://www.facebook.com/GMatheco

PROCHAINES SOIREES DU RIRE



Synopsis : Karine rêve de vraies vacances, le soleil, la mer... mais quand on a un mari comme Raphaël, ça finit dans la Creuse chez belle-maman... comme tous les ans !! Karine n'en peut plus, c'est décidé cette année, il y aura un avion entre elle et ses vacances ! Un avion ? Vous avez vu le prix d'un billet ?? Raphaël va tout entreprendre pour que le rêve de Karine ne reste qu'un rêve...



Au vu du succès rencontré depuis 2 ans à Stuckange, pensez à vite réserver vos places pour son nouveau spectacle **le 20 janvier 2024.**

Billetterie en ligne

https://my.weezevent.com/julien-strelzyk-largent-immobilier

SAINT NICOLAS

Vendredi 1er décembre, les festivités étaient lancées à Stuckange et cette année, ce n'était pas **UN CHAR MAIS DEUX** !

Saint Nicolas et son fidèle compagnon Père Fouettard ont défilé dans quelques rues. Pour des raisons pratiques et de sécurité, il est impossible de traverser tout le village et de circuler sur la rue Nationale malgré les nombreuses demandes reçues !





Il a été ensuite accueilli, dès son arrivée à la salle polyvalente, par les enfants de l'école qui lui avaient préparé de belles chansons.

Puis, pour continuer la féérie et faire rêver petits et grands, le ciel s'est paré de mille feux.

C'est ensuite, dans une ambiance chaleureuse, que familles et amis ont pu se restaurer avec ce que les associations APE, SLS, ALICE, JARDINS DE GAIA avaient préparé (soupes, barbecue, bretzels, crêpes, chocolat chaud, vin chaud, bière de Noël…).

Merci à tous d'avoir été au rendez-vous de ce défilé et d'avoir fait de cet évènement un succès.

Merci à tous les organisateurs, les conseillers municipaux, la gendarmerie, les associations, les enseignantes et tous les bénévoles pour leur investissement.

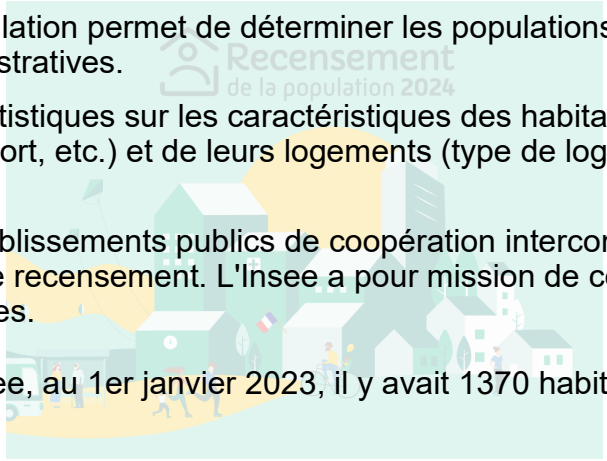






Les bénéfices récoltés ont été partagés entre les 4 associations participantes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives.

Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'Insee a pour mission de collecter les informations.et d'exploiter les questionnaires.

Selon le décompte de l'Insee, au 1er janvier 2023, il y avait 1370 habitants dans la commune.

Au 1er janvier 2024,
après le recensement effectué en février/mars 2023,
on totalise 1427 habitants, et 657 logements d'habitation.

GEOCOEUR

Afin d'assurer la protection de nos concitoyens, un **GEOCOEUR** a été implanté dans le village.

Le 23 août dernier, Frédéric Leybold, inventeur du panneau connecté Géocoeur et Président fondateur de la Société HEKATECH qui est en charge de la commercialisation du produit, a procédé à l'installation du système, en présence de Jordane Pittet, Conseiller Délégué et pompier professionnel.

geo cœur
Innover. Alerter. Sauver

GÉOCOEUR est un dispositif destiné à sauver encore plus de victimes d'arrêts cardiaques.



https://geocoeur.com/hekatech/

C'est un panneau connecté, installé au-dessus du défibrillateur de la mairie.

Il ne remplace pas le défibrillateur mais est complémentaire.

Grâce à un système d'alerte visuelle et sonore, les passants sont prévenus qu'un arrêt cardiaque a lieu à proximité.

Il suffit de scanner le QR code présent sur la façade du boîtier pour localiser la victime en arrêt cardiaque et lui apporter le défibrillateur, le temps que les secours arrivent sur les lieux.

A défaut de flasher le QR code, il est aussi possible d'appeler les secours (18 ou 15) qui indiqueront l'adresse où apporter le défibrillateur.

Une fois sur place, il suffit aux super-héros du jour de suivre les indications données par le défibrillateur automatisé.

SNACK

Le Maire, Olivier Segura, accompagné de son équipe, s'est rendu jeudi 7 septembre, à l'inauguration du "**SNACK68**".





Olivier Segura se réjouit de l'ouverture de ce snack dans le village. Il a également félicité les locataires du chalet pour la décoration très chaleureuse de cet espace et leur a souhaité une belle réussite dans ce projet qui leur tient à cœur.

HORAIRES D'OUVERTURE

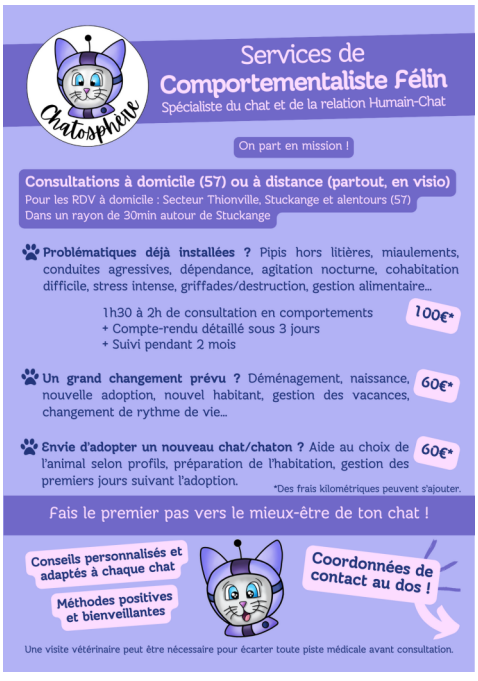
LUNDI : FERME
MARDI : 11h30 - 14h / 18h - 21h
MERCREDI : 11h30 - 14h / 18h - 21h
JEUDI : 11h30 - 14h / 18h - 21h
VENDREDI : 18h - 22h
SAMEDI : 11h30 - 14h / 18h - 22h
DIMANCHE : 18h - 21h



https://snack-68.eatbu.com

COMPORTEMENTALISTE FELIN

Spécialiste du chat et de la relation Humain-Chat, **Nelly Lopez**, demeurant à Stuckange, propose différents services à domicile et à distance afin d'améliorer votre situation avec votre animal de compagnie avec des méthodes positives et bienveillantes.







CCAM - DÉCHETS

Dans le cadre de l'amélioration continue de la collecte des déchets, un contrôle d'accès en déchèterie est mis en place.



Chaque foyer de l'Arc Mosellan a reçu dans sa boîte aux lettres une carte à présenter à l'entrée des déchèteries de Guénange, et Kœnigsmacker. (un seul badge par foyer)

POURQUOI LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN A ÉQUIPÉ SES DÉCHÈTERIES D'UN CONTRÔLE D'ACCÈS INFORMATISÉ ?

- Rendre les déchèteries du territoire accessibles **uniquement aux usagers de la CCAM**, ce service étant financé en partie par la Tarification Incitative ;
- **Optimiser les coûts de fonctionnement** par la maitrise des apports ;
- **Sécuriser les dépôts de déchets** en limitant le nombre de véhicules présents simultanément dans la déchèterie ;
- Offrir un **meilleur accompagnement des usagers** dans leur geste de tri grâce à une **plus grande disponibilité des agents d'accueil.**



Récemment installées en déchèteries, les bornes d'accès vous permettront de scanner votre carte déchèterie à chaque visite !

ATTENTION

À RETENIR

- La **carte est obligatoire** pour accéder aux déchèteries ;
- La **carte est réservée** à votre foyer et ne peut être ni prêtée ni cédée ;
- **Ne pas perforer** la carte au risque de la rendre inutilisable ;
- En cas de perte, ou de détérioration, le renouvellement de votre carte sera facturé 5 € ;
- Signalez-vous auprès de la CCAM en cas de déménagement ;
- L'accès aux déchèteries est soumis au respect du règlement intérieur disponible sur www.arcmosellan.fr.

La clé d'activation de votre compte usager ECOCITO vous a été envoyée par courrier avec votre carte déchèterie.

Nouveau !

Consultez les levées réalisées avec votre bac d'ordures ménagères sur

arcmosellan.ecocito.com

Comptabilisez vos levées de bac et vos passages en déchèterie

c'est facile avec ECOCITO !

DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE



GUÉNANGE
Boulevard de la Tournaille
Du 1er novembre au 31 mars
Lundi : 14 h à 17 h
Mardi au Samedi :
9 h à 12 h et 14 h à 17 h
Du 1er avril au 31 octobre
Lundi : 14 h à 18 h
Mardi au Samedi :
9 h à 12 h et 14 h à 18 h



KŒNIGSMACKER
Rue de la Gare
Du 1er novembre au 31 mars
Mardi au vendredi :
10 h à 12 h et 14 h à 17 h
Samedi :
9 h 12 h et 14 h 17 h
Du 1er avril au 31 octobre
Mardi au vendredi :
10 h à 12 h et 14 h à 18 h
Samedi :
9 h 12 h et 14 h 18 h

Pour toutes questions concernant les déchets, n'hésitez pas à contacter directement le service « Prévention et Gestion des déchets » de la CCAM au **03 82 83 21 57**
Email : dechets@arcmosellan.fr

REPORTS DE COLLECTE 2024 EN CAS DE JOURS FERIES

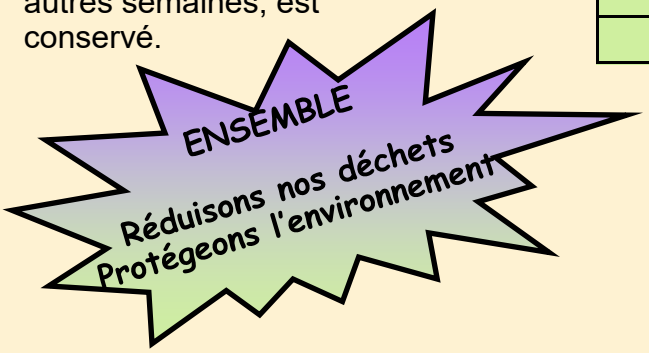
Un nouveau mode de report des collectes est mis en place par la CCAM.

A compter du jour férié, toutes les collectes seront reportées de 24 heures jusqu'à la fin de la semaine concernée.

Le ramassage du mercredi, pour les autres semaines, est conservé.

Pour STUCKANGE

Date de collecte initiale MERCREDI	Collecte reportée au JEUDI
3 JANVIER	4 JANVIER
3 AVRIL	4 AVRIL
1er MAI	2 MAI
8 MAI	9 MAI (même si férié)
22 MAI	23 MAI
13 NOVEMBRE	14 NOVEMBRE
25 DECEMBRE	26 DECEMBRE (même si férié)













RAPPEL DE QUELQUES REGLEMENTATIONS



Entretien des trottoirs

L'entretien des trottoirs et des devants de portes incombe aux habitants riverains de la voie publique.

Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs jusqu'au caniveau ou sur une largeur d'un mètre au droit de leur façade, ou clôture en toute saison.

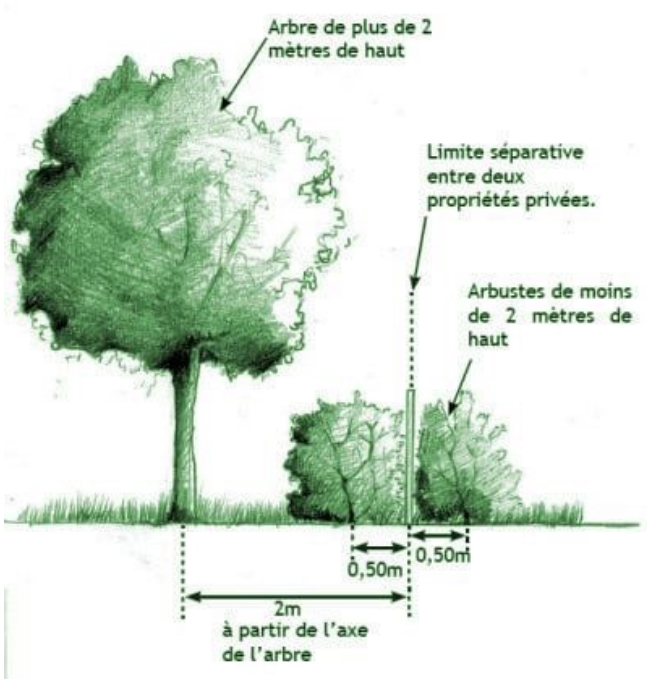
Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

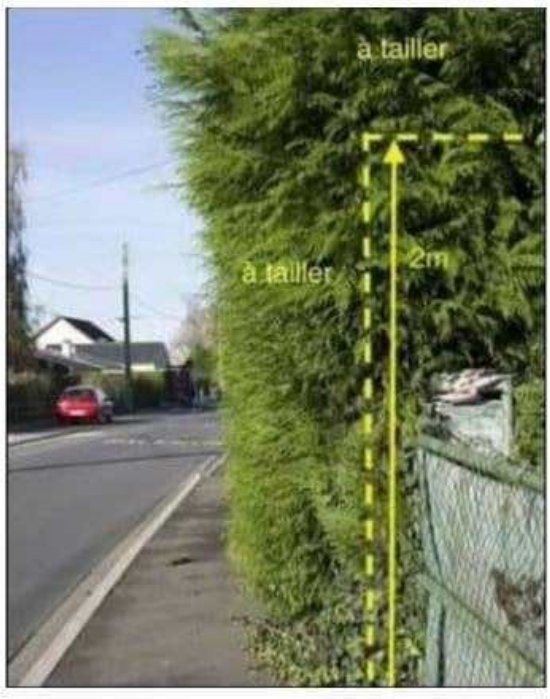
Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales.

En cas de neige, les riverains sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs devant leur maison et de répandre du sel ou du sable devant leurs habitations en cas de verglas.

Entretien des végétaux / Elagage

Les propriétaires ou locataires doivent tailler leurs haies à l'aplomb du domaine public ou en limite de propriété et la hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins, là où la visibilité est indispensable.





En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe aux habitants qui doivent veiller à ce que rien ne dépasse de leur clôture sur la rue afin de ne pas gêner le passage des piétons, ni diminuer la visibilité qui peut constituer un danger. Dans le cas contraire, leur responsabilité pourra être engagée en cas d'accident.
A défaut, la Municipalité peut mandater une entreprise privée, à vos frais, pour effectuer d'office cet élagage, après mise en demeure restée sans effet.

Hauteur des clôtures

Avant toute chose et pour éviter tout risque de litige avec vos voisins ou la municipalité, il est important de se renseigner auprès de la mairie pour connaître vos droits et obligations en matière de clôture. Les réglementations concernant la hauteur des clôtures sont décidées par chaque commune selon son Plan Local d'Urbanisme et les cas de figure sont très nombreux.

MERCI DE RESPECTER CES REGLES POUR LE BIEN-ETRE ET LA SECURITE DE TOUS !

Lien vers l'arrêté municipal N°42/2021

PROCHAINS EVENEMENTS 2024 (1er SEMESTRE)

DATES	EVENEMENTS 2024
19 JANVIER	THEATRE ILE-EN-JOIE, nouvelle pièce « LA PINCE » Salle polyvalente à 20h30
20 JANVIER	JULIEN STRELZYCK , nouveau spectacle humoristique « L'ARGENT IMMOBILIER » Salle polyvalente à 20h30
21 JANVIER	VŒUX DU MAIRE - ACCUEIL NOUVEAUX STUCKANGEOIS Salle polyvalente à 11h
30 JANVIER	CAFE-KLATSCH du CCAS Salle polyvalente à 14h
27 FEVRIER	CAFE-KLATSCH du CCAS Salle polyvalente à 14h
28 FEVRIER	CARNAVAL DES ENFANTS, MINI LOTO de l'A.P.E. Salle polyvalente
17 MARS	REPAS 10 ANS ALICE en partenariat avec le CONSEIL DE FABRIQUE
26 MARS	CAFE-KLATSCH du CCAS Salle polyvalente 14h
14 AVRIL	CHASSE AUX ŒUFS – MINI TOURNOI DE FOOT de l'A.P.E. Aire de Jeux des Mésanges
30 AVRIL	CAFE-KLATSCH du CCAS Salle polyvalente à 14h
5 MAI	TROC DE PLANTS des JARDINS DE GAIA Salle polyvalente
28 MAI	CAFE-KLATSCH du CCAS Salle polyvalente, 14h
22 JUIN	FAMILY DAY de l'A.P.E. Aire de Jeux des Mésanges
25 JUIN	REPAS avec le CCAS pour les personnes ayant participé toute l'année aux goûters

OBJECTIF CITOYEN



LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ?
Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- **pour obtenir l'attestation de recensement** qui est **obligatoire** pour établir un dossier de **candidature à un concours ou à un examen** soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- **pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)**
- **pour l'inscription d'office sur les listes électorales**

PENSEZ À VENIR EN MAIRIE POUR PROCÉDER À VOTRE RECENSEMENT.

Accélérez vos démarches administratives

De plus en plus de démarches administratives peuvent, voire doivent, être effectuées en ligne.
Vous pouvez notamment :
- vous inscrire sur les listes électorales
- renouveler vos papiers d'identité
- déposer vos permis de construire

https://www.service-public.fr/particuliers/

Pensez également à utiliser la boîte aux lettres et ou adresser un email à
mairie@mairie-stuckange.fr
afin de ne pas dépendre des horaires d'ouverture

Nous mettons également à disposition sur le site de la Mairie www.mairie-stuckange.fr , via le lien utile « **Démarches administratives** », les documents les plus demandés tels que le certificat de domicile ou l'attestation de composition de ménage.
Vous pouvez ainsi préparer le document chez vous et accélérer votre démarche en Mairie qui ne nécessitera plus qu'un tampon et une signature.

N'oubliez pas de mettre STUCKANGE dans vos favoris de l 'application PanneauPocket pour recevoir les alertes infos

Page Facebook "Commune de Stuckange"
https://www.facebook.com/mairie.de.stuckange

STUCKANGE

Mairie de Stuckange
27C rue Nationale
57970 STUCKANGE
Tél : 03 82 56 90 81
mairie@mairie-stuckange.fr
www.mairie-stuckange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI :	8h15-9h15
MARDI :	16h-18h
MERCREDI :	8h-10h
JEUDI :	8h-10h
VENDREDI :	8h-10h + 16h-18h

NOUVEAUX HORAIRES